La « stratégie interfédérale handicap », c'est quoi ?

En Belgique, il y a encore beaucoup de choses à faire pour les personnes avec un handicap.



Alors, tous les ministres belges
qui s'occupent du handicap
ont écrit ensemble **un document**.

Dans ce document, il y a toutes les choses
que la Belgique va faire entre 2022 et 2030
pour les personnes avec un handicap.



Ce document s'appelle :
la « **Stratégie interfédérale handicap »**.

Le Conseil consultatif wallon des personnes en situation de handicap doit donner son avis sur ce document.
Il doit dire s'il est d'accord ou pas
avec ce document.

Dans le Conseil consultatif wallon
des personnes en situation de handicap,
il y a :

- des représentants de personnes avec un handicap
- des représentants de services
  qui aident les personnes.
  avec un handicap en Wallonie.



Le Conseil se réunit plusieurs fois par an.

© Inclusion Europe

Le Conseil consultatif a donné son avis sur la « Stratégie interfédérale handicap ». Voici l'avis du Conseil consultatif.



Le Conseil consultatif est **d'accord** avec ce document.
C'est bien de faire des choses pour les personnes en situation de handicap.

L'avis du Conseil consultatif est très long.
On va d'abord donner les points importants.
Après, on va donner l'avis du Conseil consultatif, dans les détails.

1. Les points importants

Il y aura des réunions avec tous les ministres qui s'occupent du handicap en Belgique.
Par exemple :



- les ministres de Wallonie
- les ministres de Flandre
- les ministres de Bruxelles.

Dans le document, il y a des bonnes idées.
Mais il y a aussi des choses à améliorer :



- On ne sait pas quand la Belgique ou les Régions vont faire des changements.
- On ne sait pas combien ça va coûter.

© Inclusion Europe

- Il faut voir plus loin qu'en 2030 !

- On ne parle pas des personnes de grande dépendance.
  Ce sont les personnes qui ont besoin de beaucoup d'aide dans la vie de tous les jours.



- On ne parle pas des femmes avec un handicap.

- On ne parle pas de la participation des personnes avec un handicap dans la vie en société.
  Par exemple :
  - aller devant un tribunal
  - participer à la vie politique.



- Il faut que les personnes avec un handicap participent à toutes les réunions.
  Quand les réunions parlent de handicap.

- Comment tous les ministres vont faire pour bien s'entendre ensemble ?

- Il manque des propositions de loi.
  Par exemple, une loi qui dit qu'on peut parler dans sa langue.
  Par exemple : la langue des signes.



© Inclusion Europe

2. L’avis du Conseil consultatif dans les détails

- **Les généralités**



Il faut que le handicap soit expliqué partout
de la même façon.

Le document ne parle pas des périodes de la vie
de la personne avec un handicap :

- quand elle passe de l’enfance
  à l’adolescence
- quand elle devient adulte
- et quand elle vieillit.



- **L’égalité**

Il faut faire plus de choses pour aider les personnes
avec un handicap dans la vie en société.
Et aussi pour leurs parents.

Il y a des lois qui disent qu’il faut faire des aménagements
pour les personnes avec un handicap.
C’est quand on fait des choses pour que ce soit plus facile
pour les personnes avec un handicap.
Par exemple :



- dans les écoles
- dans les entreprises.

Mais les lois disent aussi de ne pas faire les aménagements
si c’est trop cher.
Ou si c’est compliqué.
Ça doit changer !

© Inclusion Europe

Les personnes avec un handicap doivent
recevoir plus d'**aides matérielles,**
même après 65 ans.



- **L'accessibilité**

Il faut **obliger tout le monde**
à respecter les règles d'accessibilité.
Par exemple :

- l'accessibilité aux bâtiments
- l'accessibilité aux trottoirs.



Ce n'est pas suffisant de donner des conseils !

Il faut aussi demander l'avis des services spécialisés
et des personnes avec un handicap.
Par exemple, des personnes :

- avec un handicap physique
- et aussi avec d'autres handicaps.

- **Situations d'urgence**

La Belgique n'était pas prête
quand il y a eu le Covid-19.
La Belgique doit se préparer
aux situations d'urgence.



Il faut penser aux personnes avec un handicap
quand on décide de limiter les contacts
entre les personnes.

© Inclusion Europe

- **L’autonomie, la liberté et la sécurité**



Toutes les personnes avec un handicap
doivent pouvoir **choisir l’endroit où ils vivent**.

Pour bien choisir, la personne avec un handicap
peut se faire accompagner par un proche.
Mais souvent, dans les grandes institutions,
il y a déjà trop de résidents.

Il faut plus de collaborations avec les services :

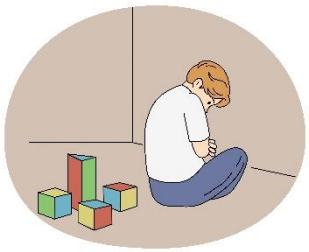

- qui s’occupent des enfants
- qui s’occupent de la santé mentale.

Pour les personnes **autistes**, **tout manque** !

La « Stratégie interfédérale handicap » ne parle pas :

- des services d’aide à la maison
- des maisons en autonomie
- des aidants proches
- des personnes avec une grande dépendance
- des personnes âgées avec un handicap.



Les personnes avec un handicap doivent évaluer
la qualité des services qui s’occupent d’elles.

© Inclusion Europe

- **La mobilité**

  C’est trop difficile d’avoir le **permis de conduire** pour les personnes avec un handicap.



On ne parle pas de la **carte européenne EDC.**
Cette carte donne des avantages
aux personnes avec un handicap.
Par exemple :



- dans les loisirs
- dans les sports
- …

C’est des avantages dans plusieurs pays d’Europe.

Les trottinettes et les vélos sur les trottoirs
dérangent les personnes malvoyantes.

Il y a **des règles qui sont trop compliquées**
et qui ne sont pas pareilles partout.
Par exemple :



- les règles de stationnement gratuit pour PMR
- les règles sur les chiens d’assistance.

- **L’éducation**

Le document ne parle pas de **l’inclusion scolaire**
pour **les petits enfants**.



L’inclusion scolaire,
c’est quand un enfant avec un handicap va à l’école
avec des enfants ordinaires.

© Inclusion Europe

L’enseignement spécialisé doit rester.
L’inclusion scolaire est parfois trop difficile
pour certains handicaps.
Par exemple :



- la déficience intellectuelle
- l’autisme
- …

Les **services d’accompagnement** :



- doivent venir plus souvent à l’école.
  Pour mieux aider les enfants avec un handicap.
- doivent travailler avec les autres services
  qui s’occupent des élèves avec un handicap.
- doivent être plus nombreux.

On ne parle pas des **services d’aide**
aux élèves avec un handicap.
Qui sont organisés par l’enseignement.
Ces services ne sont pas assez nombreux !

- **La santé**



Les **soins infirmiers** ne sont pas assez adaptés
aux personnes avec un handicap.

Les **enfants autistes** doivent aller
dans des centres spécialisés.
Ils ne doivent pas aller dans des hôpitaux
pour malades mentaux.

© Inclusion Europe

Il faut **plus d'aides** pour :

- le Centre de Ressources Handicaps et Sexualité
- la Plateforme Annonce du Handicap.
- le Centre de Ressources en Technologie
- le Centre de Ressources Lésion Cérébrale.



Toutes les personnes avec un handicap n'ont pas droit à de **la logopédie** payée par un organisme public.
Ça doit changer !

Il faut mieux accompagner les personnes avec un handicap dans les hôpitaux.

Les informations dans les hôpitaux doivent être plus faciles.
Par exemple, elles doivent être :

- en Facile à Lire et à Comprendre
- en braille
- …



Les médecins et les personnes qui travaillent dans les hôpitaux doivent mieux connaitre les besoins des personnes avec un handicap.

Les plans d'urgence médicale ne tiennent pas compte des personnes avec un handicap.

© Inclusion Europe

- **Le travail**



Les services qui s’occupent des travailleurs
avec un handicap doivent plus travailler ensemble.

Il faut **mieux aider** les personnes avec un handicap
pour trouver un travail.

Il faut **créer des emplois** pour les personnes
avec un handicap.

C’est **trop compliqué** pour une personne avec un handicap
de trouver un travail.
Même dans une entreprise de travail adapté.
Et c’est aussi trop compliqué pour une entreprise
d’engager une personne avec un handicap.



A la fin des études, il faut mieux aider les jeunes
avec un handicap à trouver un premier travail.

Les personnes avec un handicap
n’ont pas toujours de diplôme.
Mais elles savent faire beaucoup de choses.
Ça s’appelle les compétences.
Il faut **mettre en avant leurs compétences**.

Les travailleurs avec un handicap
doivent continuer à **suivre des formations**
pour qu’ils restent au travail.



Il faut mieux accompagner
les travailleurs avec un handicap.

© Inclusion Europe

Les entreprises doivent mieux écouter
les travailleurs avec un handicap.

Dans les administrations publiques,
il y a des emplois pour les personnes avec un handicap.
Mais ces emplois sont-ils tous occupés ?



Dans le secteur privé, on n'est pas obligé
d'engager des travailleurs avec un handicap.
Ça doit changer !

Il faut **plus de bus, de trams et de trains** accessibles
pour arriver au travail.

Il y a des personnes avec un handicap
qui vivent en France.
Et qui travaillent en Belgique.
Mais elles ne peuvent pas recevoir
les aides financières de Belgique.
Ce n'est pas normal !



Il faut changer les conditions pour **la pension**
des travailleurs avec un handicap.

Il faut adapter les postes de travail.
Par exemple :

- mettre un lecteur d'écran
  quand le travailleur est aveugle ou malvoyant.
- adapter les horaires de travail
  si le travailleur avec un handicap est vite fatigué



© Inclusion Europe

Parfois, une personne arrête de travailler pendant longtemps.
Par exemple, parce qu'elle est très malade.
Alors, l'employeur doit faire plus d'efforts
pour remettre la personne au travail.
Surtout si c'est une personne avec un handicap.

- **L'accès à l'information**

Il faut un **seul endroit d'information**
pour les personnes avec un handicap.



Il faut **aider les associations**
de personnes avec un handicap.

On doit garder un **accès facile aux services**
pour les personnes avec un handicap.
Par exemple :



- les services sociaux
- les banques
- ou la poste.

L'informatique est trop compliquée.

Il faut **plus de traductions et plus d'interprétations**
pour les personnes avec un handicap.
Par exemple :



- en langue des signes
- en Facile à Lire et à Comprendre
- en audiodescription. AD

© Inclusion Europe

Il faut faciliter la participation des personnes
avec un handicap aux **élections**
et à la vie politique.



- **La vie culturelle, les loisirs et les sports**



Les personnes avec un handicap doivent recevoir plus d'aides pour participer à des activités.
Par exemple :

- aller au cinéma
- faire du sport
- ….



Les transports adaptés vers ces activités
ne sont pas suffisants.

- **Femmes et enfants en situation de handicap**

Il faut mieux **protéger les femmes** avec un handicap.
Par exemple :

- les protéger des violence morales.
  C'est quand quelqu'un vous dit toujours des choses pas gentilles.
- les protéger des violences physiques.
  C'est quand quelqu'un qui vous fait mal.
- les protéger des violences sexuelles.
  C'est quand quelqu'un vous oblige à faire des choses sexuelles.



© Inclusion Europe

Il faut aussi :

- parler des femmes avec un handicap
  à l'école ou au travail



- parler de la vie affective et sexuelle des femmes
  dans les endroits où elles vivent

- parler de la stérilisation des femmes avec un handicap.
  C'est quand on opère les femmes
  pour ne pas avoir d'enfants.



- Parler des violences physiques faites aux femmes
  avec un handicap.

Il faut **mieux accompagner les femmes** avec un handicap
qui ont connu des violences.

- **Statistiques**

Il faut plus de statistiques sur les personnes avec un handicap.
C'est quand on compte combien il y a de personnes
avec un handicap en Belgique.
Par exemple :

- à l'école

- au travail.



Si on n'a pas de statistiques,
c'est difficile de savoir les besoins
des personnes avec un handicap.
C'est important de savoir !
C'est pour mieux aider les personnes
avec un handicap.

© Inclusion Europe

Traduction réalisée par
www.falc.be
FALC.be
FAcile à Lire et à Comprendre